# CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016** 

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S): MME MARTINE VASSAL

#### OBJET

Commune du Tholonet - Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2015 / 2018 - Tranche 2016

Direction de la Vie Locale Service des communes 139.35

#### **PRESENTATION**

Par décision du 2 octobre 2015, la Commission Permanente du Conseil Départemental s'est prononcée favorablement sur la passation d'un Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2015-2018 avec la commune du Tholonet pour la réalisation d'un programme de travaux, dont le montant global s'élève à 4.950.000 € HT pour une subvention totale de 1.980.000 €

A ce titre, la première tranche de ce programme 2015 a fait l'objet d'une subvention de 423.609 € pour un programme de travaux de 1.059.022 € HT, lors de la Commission Permanente du 2 octobre 2015.

## CONSISTANCE ET FINANCEMENT DU PROJET

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2016 envisagé par la commune du Tholonet.

• REQUALIFICATION DU PARC MUNICIPAL DES SPORTS

La commune poursuit l'opération de requalification du parc municipal des sports en raison de nombreuses faiblesses. Le programme de travaux comprend la rénovation et l'aménagement de la totalité de l'aire occupée par le parc des sports, mise à la disposition du public, des associations et des services communaux.

Le programme de travaux s'établit ainsi :

## Activité football

- La construction de gradins, de vestiaires et d'un local technique.
- L'installation de projecteurs et de mâts d'éclairage articulés.
- L'aménagement d'un terrain d'entraînement en gazon synthétique.

#### Activité tennis

- La réhabilitation des vestiaires.
- La rénovation de la surface et des clôtures des cours de tennis.
- L'installation de projecteurs et de mâts d'éclairage articulés.

## Voiries et réseaux divers

- La création d'un parking central de 50 places dont 2 réservées aux personnes à mobilité réduite.

- L'aménagement de la route départementale avec la mise en place de marquages routiers.
- La rénovation du parking de 25 places situé près des cours de tennis.
- L'aménagement d'un espace pique-nique ainsi que la création d'un parcours de santé.
- L'enfouissement de réseaux.
- L'aménagement d'espaces verts autour des infrastructures.
- Le remplacement des clôtures périphériques du site et des éclairages des parkings et des allées piétonnes.

Le coût de cette opération, prévue de 2015 à 2016, est estimé à 1.450.000 € HT, dont 450.000 € HT au titre de la tranche 2016.

Le projet pourrait bénéficier d'une subvention de la Métropole Aix Marseille Provence d'un montant de 435.000 €

La subvention départementale pourrait s'élever à 580.000 € dont 180.000 € pour la tranche 2016.

• REALISATION D'UN BATIMENT TECHNIQUE MUNICIPAL ET SALLES D'ACTIVITES SPORTIVES

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet de développement, la commune souhaite construire un nouveau bâtiment public regroupant divers services administratifs et associatifs, sur une parcelle communale d'une superficie de 9 017 m², située près du centre de la petite enfance.

Les équipements existants situés à l'espace culturel Duby sont aujourd'hui surexploités et inadaptés. En effet, les services techniques, le dojo ainsi que la salle de danse ne disposent pas de locaux adéquats quant à leurs utilisations. La délocalisation de ces équipements permettrait d'apporter une offre significative en terme de qualité spatiale et de fonctionnalité, de venir compléter et enrichir l'ensemble des structures existantes.

Il s'agit, particulièrement, de conforter le pôle actuel lié à l'enfance (écoles, crèche, centre aéré, club jeunes), en structurant autour les équipements nécessaires à une pratique sportive, tant pour les enfants que pour l'ensemble des familles.

Le bâtiment s'organisera autour de deux pôles :

- Le pôle technique qui regroupera les locaux des services techniques (espaces administratifs, hygiène et repos, atelier, stockage de matériels et de produits).
  L'espace extérieur sera réservé au stationnement d'une dizaine de véhicules.
  Un logement de fonction sera occupé par un gardien.
- Le pôle associatif qui regroupera le Comité Communal des feux de forêts ; le local des chasseurs ; une salle d'activités modulable pour la pratique d'arts martiaux, de fitness, de yoga, de pilâtes ; deux salles pour la pratique de la danse et de la gymnastique. Des vestiaires avec sanitaires seront installés.

Le coût de cette opération, prévue de 2015 à 2018, s'élève à 3.500.000 € HT, dont 200.000 € HT au titre de la tranche 2016.

Le projet pourrait bénéficier d'une subvention de la Métropole Aix Marseille Provence d'un montant de 1.050.000 €.

La subvention départementale pourrait s'élever à 1.400.000 €, dont 80.000 € pour la tranche 2016.

---000---

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2016 du contrat 2015-2018 s'élève à 650.000 € HT, réparti comme suit :

- Réalisation d'un bâtimen	t	200.000 €HT
	 TOTAL	650 000 € H T

La participation du Conseil Départemental pourrait être fixée à 260.000 €, pour la tranche 2016, selon le détail indiqué en annexe 1.

#### **PROPOSITIONS**

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- allouer à la commune du Tholonet une subvention de 260.000 € pour la tranche 2016 du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2015-2018 dont la dépense s'élève à 650.000 € HT, conformément à l'annexe 1,
- m'autoriser à signer avec la commune du Tholonet, la convention de partenariat avenant n° 1 au Contrat Départemental, définissant les modalités de la participation financière du Département, selon le modèle type prévu à cet effet.

Cette action s'inscrit dans l'enveloppe globale de 1.980.000 €, engagée au chapitre 204 sur l'AP 2015-10127U au profit de la commune du Tholonet, en application de la délibération n° 98 du 2 octobre 2015.

Signé La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL